

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des associations »

Judi 21 avril 2011 - 18h00

Salle du 1^{er} étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : La Bergabelle, MJC Etoile, Cinquième Art, Réponse, MJC Lorraine, Trans'cultures, Vivre dans la ville, Société d'Astronomie, N'Doumbé Land Adayi et CCA.

Elu(s) : Azzam CHEIKH (Délégué aux associations)

Service de la Ville : Service vie associative

Excusé(e)s : Khamsa, Vandoeuvre Animation, Ufal, MJC Nomade et CDJ

Trois points sont à l'ordre du jour :

- L'étude du budget prévisionnel,
- La conférence sur la solidarité,
- La déclinaison des sous-thèmes de la solidarité.

La réunion débute par un bilan de la réunion plénière du 12 avril 2011 avec une piqûre de rappel sur la vente, la fiche de renseignements et l'emplacement des associations dans le parc. L'ensemble des membres de l'atelier sont remerciés pour leur efficacité durant cette réunion plénière.

1) L'étude du budget prévisionnel

Une partie du matériel est déjà réservée avec un montant total de 23 715 € (secours, tables, stands, sonorisation, camion frigorifique, sanitaires, gardiennage, chapiteau). Il reste à réserver les jeux, les structures gonflables, le mur d'escalade, la yourte, l'apéritif-goûter, la conférence, la chantier jeunes pour le montage du chapiteau, la plancher.

Les points à redéfinir :

- Chapiteau Nomade : il est suggéré de le faire nettoyer quelques jours avant la Fête via par un chantier éducatif. L'association Vivre dans la ville pourrait assurer le montage et le nettoyage si le projet est porté auprès des services concernés. Un point sera fait avec la MJC Nomade. Toutefois si le chapiteau ne peut être nettoyé, il est proposé d'en louer un autre d'une superficie de 20 à 30 m². Une recherche de prix sera faite.
- Les Jeux Zazam seront renouvelés,
- Le mur d'escalade et le babyfoot humain seront par ailleurs réservés,
- Un apéritif et goûter bio seraient appréciés à travers l'alimentation et la boisson, sans oublier des poubelles recyclables,
- 30 tours de cou pour les badges seront commandées avec le logo de la ville et/ou du conseil des associations,
- Un espace planétarium sera créé par l'aide du service logistique,
- Voir un mois avant la Fête pour la commande ou non de Bergabelles à l'apéritif
- Autre idée : le bus Choco-Lecture propose l'accès à de la lecture pour les enfants de tous âges. Tarifs : 30€ par ½ journée et 10.20€ de l'heure pour le chauffeur. Doubleton avec les contes de la yourte ? A réfléchir lors d'une prochaine réunion.

Etant donné que les dépenses ont augmenté, du fait notamment de la volonté d'accueillir davantage d'associations, il est prévu de présenter une note au bureau municipal pour un complément de recette à hauteur de 3 000 €.

2) La conférence sur le thème « les solidarités »

Quelques partenaires ont été contactés pour assurer la conférence sur le thème des Solidarités :

- Le conseil général de Meurthe et Moselle,
- L'association LOR-SUD,
- Le pavé. A voir pour l'année prochaine car les conférenciers ne sont pas disponibles à cette date.

L'objectif de cette conférence est d'aborder, de présenter et d'animer le sujet de la solidarité sous toutes ses formes et notamment sur les manières innovantes de prendre en compte la solidarité. La proposition qu'elle soit animée par les associations présentes n'est pas retenue car cela serait difficile à mettre en place. Celles-ci pourront s'exprimer pendant le débat qui fera suite à la conférence. Actuellement, il n'y a pas d'intervenant définitif donc ce point est reporté pour la prochaine réunion.

3) La charte d'engagements des participants

Quelques points sont à modifier dans l'écriture de cette charte.

Par exemple, remplacer :

- « Afin de ne pas perturber l'ambiance festive » par « dans le respect de l'ambiance festive »,
- « la vente autorisée sur les stands se limite à la production des associations » par « la vente autorisée sur les stands se limite à la fabrication des associations »,

Cette charte sera mise en ligne et téléchargeable sur le site web du conseil des associations.

L'objectif est de limiter les abus de comportements suite à la dernière Fête des associations 2010 et de respecter l'esprit de la fête.

4) La déclinaison des sous-thèmes sur « les solidarités »

- Il est proposé de décliner le thème de la solidarité en item (la solidarité sera mise en avant sur les affiches, tracts, communiqués de presse, discours de M. le Maire) mais il sera difficile d'aller plus loin. Chaque association participante sera tenue informée du thème retenu cette année et pourra le mettre en avant dans son stand.
- Idées émises : adresser un questionnaire à restituer aux associations pour le débat, distribuer des objets symboliques sur le thème de la solidarité (ex : badges fabriqués par des enfants)

Dans les prochaines semaines, il serait opportun de discuter de :

- L'organisation : qui fait quoi ?
- Comment clôturer la Fête avec l'ensemble des organisateurs ?
- La mise en place du comité d'éthique,
- Le programme et l'animation de la Fête.

La prochaine réunion aura lieu :

Jeudi 19 mai 2011 - 18h00 – Salle du 1^{er} étage – Hôtel de ville

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera :

- Le débat sur la conférence,
- Le budget prévisionnel 2011,
- Les animations proposées.